

Les membres de la CNIDH finalement élus au Burundi

@rib News, 19/05/2011 â€“ Source XinhuaL'Assemblée nationale burundaise vient d'élire sept membres de la Commission Nationale Indépendante des Droits de l'Homme au Burundi (CNIDH).Frère Emmanuel Ntakarutimana, Frère dominicain de l'ethnie hutu originaire de la province de Gitega (centre du pays) sera le président de cette commission et sera secondé par Soeur Sonia Ndikumasabo, une religieuse d'ethnie tutsi native de la mairie de Bujumbura. Mme Claudine Amanimana de l'ethnie hutu sera le Secrétaire de la Commission, alors que les quatre autres, à savoir M. Jean-Marie-Vianney Kavumbagu, M. Dô Ndikumana, Mme Lucie Nyamarushwa et M. David Nahimana, proviennent des experts en Droit de l'Homme, du corps professoral des Universités, des associations de défense des Droits des Enfants au Burundi et des associations de défense des Droits de la Femme.Les membres de la CNIDH ont été élus sur des critères basés sur l'ethnie, le genre et la région de provenance des candidats.Pacifique Nininahazwe, président du Forum pour le Renforcement de la Société Civile (FORSC) au Burundi, une organisation qui regroupe entre autres les associations de défense des droits humains, a indiqué que comme la Commission a été mise en place de manière consensuelle entre les différentes formations politiques, "l'essentiel aujourd'hui est de leur demander d'être réellement indépendants".La mise en place de cette commission était attendue depuis 2008.